



www.ffss.fr



Association Agréée de  
Sécurité Civile

## BREVET DE SURVEILLANT DE BAINADE - BSB

Animée par 1 formateur PSC + 1 formateur titulaire du MNS  
ou un formateur PSC + MNS

En présentiel



### Public

La formation est ouverte à toute personne qui organise et surveille une baignade dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) en respectant la réglementation en vigueur, en lien avec le directeur et l'équipe d'encadrement.



### Prérequis

- Être âgé d'au moins 17 ans le jour du début de la formation.
- Être reconnu médicalement apte.
- Être licencié à la FFSS le jour du début de la formation.



### Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire surveillant de baignade doit être capable, dans le cadre d'une baignade organisée en ACM, de prévenir les dangers, de surveiller un milieu aquatique clos, d'assurer sa propre sécurité, celle des animateurs et des enfants et de mettre en œuvre la conduite appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique.



### Méthodes pédagogiques

- Formation au Certificat de Compétences de Premiers Secours Citoyen
- Réglementation et préparation au QCM
- Entraînement aux épreuves en piscine

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



## Programme

### Secourisme

- Premiers Secours Citoyen

### Réglementation (QCM Questionnaire à choix multiples)

- Les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines règlementaires et pratiques (aspects juridiques et réglementaires, organisation et sécurité des lieux de baignade en ACM, balisage d'une zone de baignade)

### Piscine

- Parcours 200 m nage libre avec franchissement d'obstacles (8 obstacles de 2 m)
- Parcours de 50 m mannequin avec remorquage d'un mannequin sur 25 m
- Epreuve de pratique de soin de première urgence aux noyés
- Lancer de ballon au-delà des 10.5 m après 3 tentatives maximum



## Evaluation des candidats

L'évaluation de la formation est réalisée par un contrôle continu.

**Validation des candidats** : Pour obtenir le brevet de surveillant de baignade, le candidat devra satisfaire à 4 obligations :

- 1/ Avoir suivi 35 heures globales de formation dispensées dans une structure FFSS.
- 2/ Avoir validé la formation PSC complétée par les dispositions spécifiques aux baignades.
- 3/ Avoir satisfait aux épreuves techniques.
- 4/ Avoir satisfait aux épreuves de réglementation en validant le QCM.



## Personne en situation d'handicap

Nous consulter

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



## Lieu

En Intra uniquement avec accès à une piscine.



## Durée

35h de face à face pédagogique dont 7h pour la formation Premiers Secours Citoyen.



## Dates

Du 01/10/2024 au 30/09/2025



## Tarif

Nous consulter.



## Contact

**Responsable Administratif** : Bruno MARTIN

**Mail** : sffss44@gmail.com

V1 – 10/03/2025

**Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44**

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.